

Paiement dû à Amazon sous 30 jours

Vendu par ROVIRA RICHARD

TVA FR10333595189

REDUCIO
173 RUE DU MARÉCHAL FOCH
LINGOLSHEIM, BAS-RHIN, 67380
FR

Date de la facture/Date de la livraison	16 septembre 2024
Numéro de la facture	INV-FR-143964031-2024-15918
Termes de paiement	Net 30
Numéro de compte	A15SNG5Z766BJ2
Total à payer	78,30 €

Veillez contacter le Service Client en visitant le lien suivant: www.amazon.fr/contact-us

Adresse commerciale

REDUCIO
Immeuble Espalys RDC, 5 rue du Talus
Illkirch-Graffenstaden, Bas-Rhin, 67400
FR
TVA FR90750635690

Adresse de livraison

Marjorie MONNIER
20, Rue Westrich, SCHMIDT GROUPE, Usine 2
Selestat, 67600
FR

Vendu par

ROVIRA RICHARD
19
Bd Marcel Sembat
NARBONNE, 11100
FR
TVA FR10333595189

Informations de la commande

Date de la commande	16 septembre 2024	Numéro de commande client	BC-205740
Numéro de la commande	406-7278119-7594713		
Commandé par	REDUCIO		

Informations de paiement

Nom de la banque	Deutsche Bank (FR)
Adresse de la banque	6-8 BISHOPSGATE, LONDON, EC2P2 GB
Nom du compte	Amazon Payments Europe S.C.A
IBAN	GB04 DEUT 4050 8122 6602 12
BIC/SWIFT	DEUTGB2LXXX

Numéro de référence INV-FR-143964031-2024-15918

Merci d'inclure TOUS les numéros des factures/références Amazon payées dans votre avis de paiement

- ou -

D'envoyer toutes les informations relatives à votre paiement (numéros des factures, montant total et date du paiement) par email à

ar-fr-businessinvoicing@amazon.fr

Détails de la facture

Description	Qté	Prix Unitaire HT	Taux TVA	Prix Unitaire TTC	Total TTC
Pilot Lot de 10 Twin Marker BeGreen Marqueur tous supports Encre indélébile Noire 2 Pointes ogives/fine/moyenne ASIN: B004L1AO2I	3	21,75 €	20 %	26,10 €	78,30 €
Livraison		0,00 €		0,00 €	0,00 €

Montant dû 78,30 €

Palement dû à Amazon sous 30 jours

Taux TVA	Total HT	TVA
20 %	65,25 €	13,05 €
Total	65,25 €	13,05 €

Veillez vous référer à la première page pour les informations de paiement

Mentions obligatoires : Escompte pour paiement anticipé : néant. En cas de paiement de retard, le taux d'intérêt des pénalités applicable est égal à 1,5 % par mois. Une indemnité forfaitaire de 40 euros est aussi applicable au titre des frais de recouvrement.